



Schéma d'Orientation Local pour l'extension Nord-Est du centre urbain de Louvain-la-Neuve



5^{ème} atelier participatif du 22 mai 2019

Ordre du jour et objectifs de l'atelier 5 :

Le cinquième atelier a été consacré principalement à :

- La validation du compte-rendu de l'atelier 4 et suivi des ateliers précédents
- La mise en débat et le positionnement sur des objectifs à poursuivre au travers du S.O.L.

Validation du compte-rendu du 4^{ème} atelier

Le contenu du compte-rendu est validé. Il sera complété par la compilation des 16 compléments individuels (analyse et propositions alternatives sur les 3 scénarios) reçus à l'issue de l'Atelier 4.

Commentaires reçus via le site internet

Les 5 commentaires reçus via le site internet entre le 4^{ème} et le 5^{ème} atelier ont été compilés dans un document « Compilation_commentaires_siteInternet_Du8au22Mai19 » et mis à disposition des participants dans le dossier partagé.

Suivi des remarques et questions des ateliers précédents

Plusieurs réactions et réflexions de participants aux ateliers ont été reçues à l'issue de l'Atelier 4 concernant la méthodologie utilisée, les scénarios présentés et les finalités du processus participatif.

Ces réactions ont été analysées et la préparation de l'animation de l'Atelier 5 en a tenu compte.

Une série de précisions et éléments de réponse ont été apportées par mail, préalablement à l'atelier, afin d'éviter d'y consacrer beaucoup de temps en séance au détriment du débat.

Ces précisions concernaient le rappel des objectifs finaux du processus, du cadre contraint dans lequel il se déroule et de ses limites, ainsi que les partis pris méthodologiques (travail en collaboration avec le bureau d'étude, cadrage des temps de travail et apports individuels et collectifs, objectifs spécifiques de chacun des ateliers...).

Mise en débat et positionnement sur des objectifs à poursuivre au travers du S.O.L.

Technique d'animation :

Phase 1 : Proposition d'objectifs à débattre

Sur base des enjeux identifiés lors de l'Atelier 3 et des analyses et réactions aux scénarios proposés à l'Atelier 4, 12 sujets en lien avec des objectifs à inscrire potentiellement dans le S.O.L. sont proposés pour être soumis à débat puis au vote du panel.

Ces objectifs sont regroupés sous 3 thématiques :

- la mobilité
- les fonctions du périmètre
- la forme urbaine

Phase 2 : Débat et positionnement

Pour chacun des objectifs, on procède de la manière suivante :

- Présentation et explication du sujet et d'une ou plusieurs propositions de formulation d'objectif(s) en lien
- Echanges de points de vue, arguments, réflexions
- Reformulation éventuelle de l'objectif si le panel le juge utile
- Positionnement sur l'objectif au moyen de cartons de couleur :



Je suis d'accord avec l'objectif



Je ne suis pas d'accord avec l'objectif



Je n'ai pas d'avis sur l'objectif

Phase 3 : Objectifs supplémentaires

Si le timing de l'Atelier le permet, possibilité de soumettre d'autres objectifs au débat et au positionnement du groupe.

Exploitation des résultats :

L'interprétation des résultats des votes doit se faire en tenant compte des limites de l'exercice :

- *Le panel ne peut pas se prévaloir d'une représentativité de la population qui vit ou qui fréquente Louvain-la-Neuve.*
- *Le vote donne des tendances et rend compte du niveau de convergence ou de divergence des points de vue.*
- *Les objectifs proposés sont issus des résultats des Ateliers précédents, mais leur nombre est limité et leur formulation est volontairement clivante pour encourager le débat.*

Les tendances, mais aussi les arguments et réflexions échangés sur chacun des objectifs doivent avant tout servir d'aide à la décision pour les autorités communales.

Objectifs en lien avec la mobilité

Proposition initiale d'objectif :

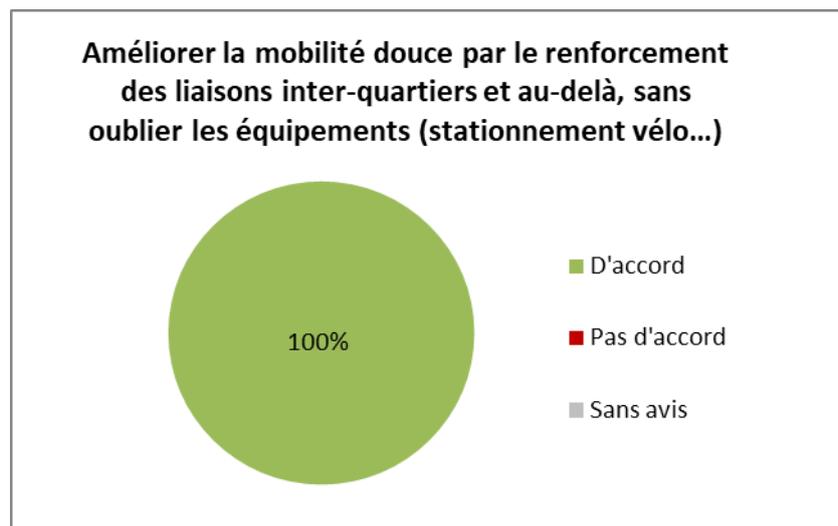
Renforcer les liaisons douces (piétons, vélos...) inter-quartiers

Arguments/commentaires :

- Pas seulement les liaisons inter-quartiers -> élargir aux connexions supra-locales
- Favoriser l'accès et la sortie « mobilité douce » entre le centre de LLN et les communes voisines
- Améliorer aussi la liaison des quartiers vers le centre (pas seulement entre les quartiers de Lauzelle et la Baraque)
- Pas seulement renforcer les liaisons, mais plus globalement favoriser les modes de déplacement doux
- Stimuler la mobilité douce
- Ne pas oublier l'infrastructure, prévoir plus de parkings vélo et leur sécurisation
- Prévoir du stationnement vélo intégré aux futurs bâtiments

→ Reformulation de l'objectif et vote (23 voix¹) :

Améliorer la mobilité douce par le renforcement des liaisons inter-quartiers et au-delà, sans oublier les équipements (stationnement vélo...)



¹ 3 des membres excusés du panel ont donné procuration à un membre présent

Proposition initiale d'objectif :

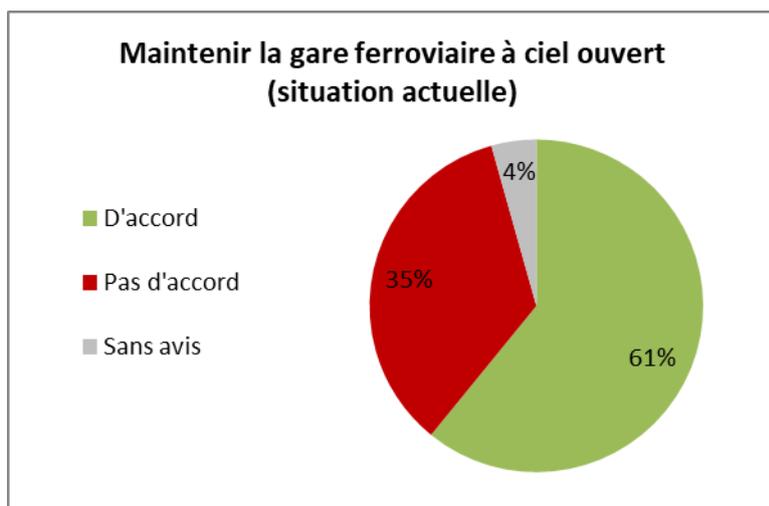
Maintenir une gare ferroviaire à ciel ouvert

Arguments/commentaires :

- Elle est déjà en partie couverte
- Possible d'envisager une couverture partielle – différentes alternatives
- Objectif = maintenir la gare telle qu'elle est
- Dépend de ce qu'on veut mettre dessus
- Tenir compte des charges financières supplémentaires d'une gare couverte (entretien...)
- Possibilité d'améliorer les quais actuels
- Objectif dangereux en tant que tel, car il ne garantira pas une qualité, un sentiment de sécurité pour les voyageurs sur les quais

→ Reformulation de l'objectif et vote (23 voix) :

Maintenir la gare ferroviaire à ciel ouvert (situation actuelle)



Proposition initiale d'objectif :

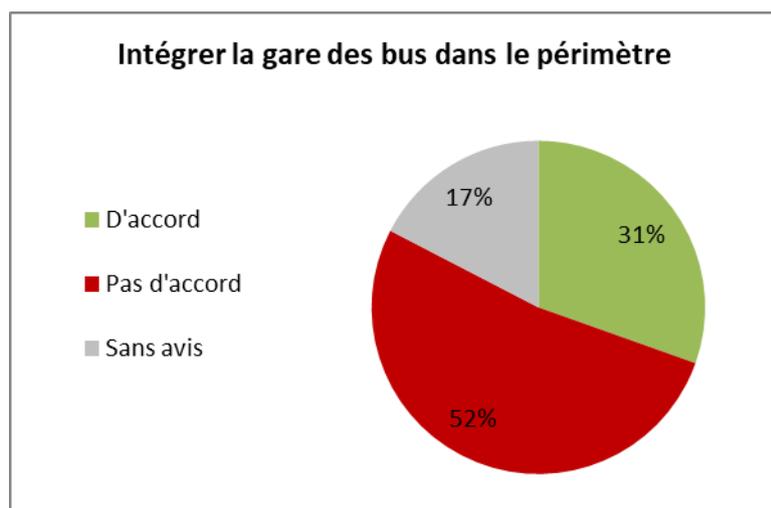
Intégrer la gare des bus dans le périmètre pour favoriser l'intermodalité train-bus

Arguments/commentaires :

- Cela favoriserait aussi l'intermodalité voiture-bus ou vélo-bus...
- Favoriser l'intermodalité ne passe pas nécessairement par une gare, ça pourrait être simplement des quais proches des trains
- Nécessité (notamment pour le bus → RER) d'anticiper le développement des transports en commun à l'avenir
- Attention gare des bus → augmenter l'offre d'intermodalité, les destinations
- Voyageurs différents qui prennent le bus (actuellement, surtout scolaire) et le train, pas les mêmes destinations → intérêt de rapprocher uniquement les destinations complémentaires
- Est-il envisageable d'augmenter la taille de la gare des bus dans sa localisation actuelle ?

→ Reformulation de l'objectif et vote (23 voix) :

Intégrer la gare des bus dans le périmètre



Proposition initiale d'objectif :

Créer une zone « Kiss & Ride » en entrée de ville

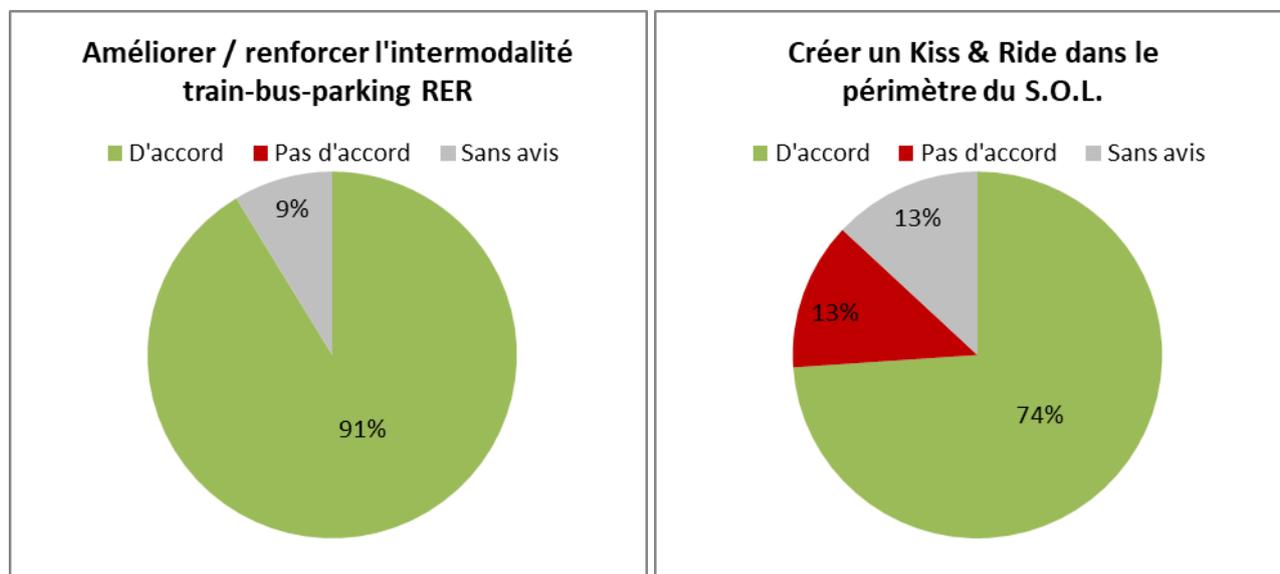
Arguments/commentaires :

- Élément essentiel pour améliorer l'accès aux infrastructures : gare, bus et accès piétons au centre-ville
- L'expérience du Kiss & Ride à Ottignies (ne fonctionne pas → beaucoup de voitures y attendent moteur allumé (mais technologiquement, il est possible d'empêcher ça)
- Si la gare des bus est performante/bien aménagée → le Kiss & Ride devrait être à cet endroit avec un système de navettes vers le centre et la gare ferroviaire
- Serait utile notamment pour les PMR
- Intérêt d'un Kiss & Ride à la gare, près des bus + accès au centre-ville
- Il y a des possibilités de « dépose minute » qui existent déjà (parking du centre commercial gratuit si on n'y reste que peu de temps, par exemple)

→ Reformulation de l'objectif et vote (23 voix) :

Améliorer / renforcer l'intermodalité train-bus-parking RER

Créer une zone « Kiss & Ride » dans le périmètre du S.O.L.



Objectifs en lien avec les fonctions du périmètre

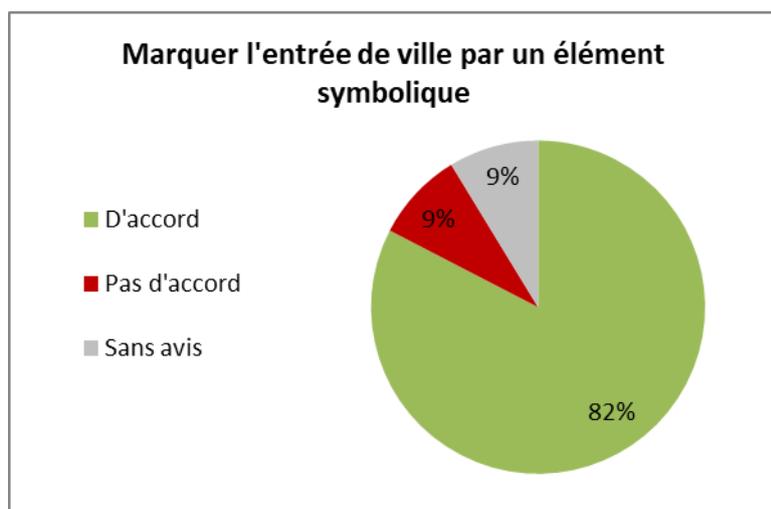
Proposition initiale d'objectif :

Marquer l'entrée de ville par un élément symbolique

Arguments/commentaires :

- L'affectation du périmètre en lui-même devrait être symbolique
- Importance d'améliorer l'esthétique de l'entrée de la ville - actuellement, c'est très laid
- Symbolique de quoi ?
 - de l'université
 - la culture, la transition (par son côté exemplaire)
 - les défis du 21e siècle
 - ville innovante
- Où est située l'entrée de ville ? Bvd de Wallonie ou carrefour avec la N4 ?
- Élément symbolique → ce n'est pas clair, ça peut être tout et n'importe quoi
- L'esplanade pourrait être considérée comme un symbole en soi
- Entrée de ville qui reflète ce qui est derrière et donc la ville ou le morceau de ville dans son ensemble
- Symbole = élément marquant (cfr. la bibliothèque des sciences en son temps)
- Nécessité d'avoir une réflexion sur quel symbole retenir → mener une réflexion participative là-dessus ?
- Autre objectif : inscrire le périmètre dans l'innovation et la transition. Affecter le périmètre à la transition.

→ Vote (23 voix) :



Proposition initiale d'objectifs :

Garantir une mixité des fonctions en développant des projets qui intègrent à la fois des surfaces dédiées à l'activité économique (commerces, bureaux, services...) et au logement

Promouvoir prioritairement les activités à vocation supra-locale (commerces, bureaux, services)

Arguments/commentaires :

- Comment garantir une mixité si on ne précise pas des proportions ? (N.B. : en tout cas, cette pratique n'est pas d'usage au niveau des autres S.O.L. wallons)
- Fonctions : services, ça peut aussi être des équipements publics
- Nécessité de garantir un équilibre dans la mixité des fonctions
- Activités économiques → nécessité de préciser local ou supra-local ?
- Importance de donner la priorité au logement dans le périmètre → objectif : rendre le logement plus accessible à LLN, notamment pour ramener des jeunes et des familles à LLN (fait partie intégrante de la déclaration de politique communale)
- Est-ce dans cette zone-là que les logements pour familles et enfants sont les plus pertinents ?
- Intérêt aussi d'intégrer du logement plutôt type colocation/jeunes travailleurs ou logements intergénérationnels
- Scinder les 3 catégories de fonctions : activité économique (commerces, bureaux), services et logement

→ Reformulation des objectifs et vote (23 voix) :

Garantir une mixité et un équilibre des fonctions en développant des projets qui intègrent à la fois des surfaces dédiées à l'activité économique (commerces, bureaux), aux services et au logement

Promouvoir prioritairement les activités à vocation économique (commerces, bureaux)

Promouvoir prioritairement les services

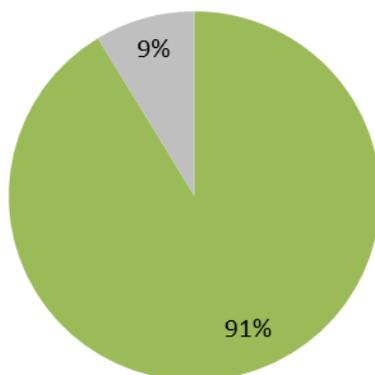
Promouvoir prioritairement le logement

Garantir une mixité et un équilibre des fonctions en développant des projets qui intègrent à la fois des surfaces dédiées à l'activité économique (commerces, bureaux), aux services et au logement

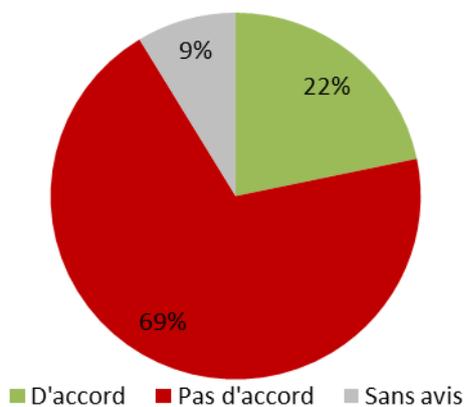
■ D'accord

■ Pas d'accord

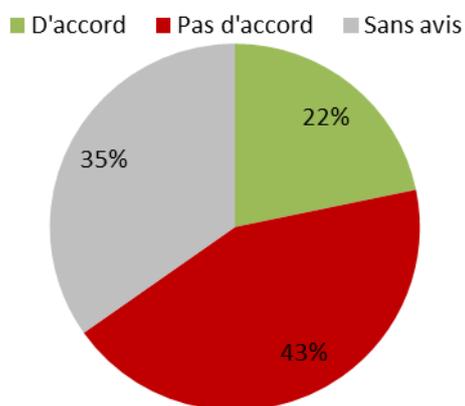
■ Sans avis



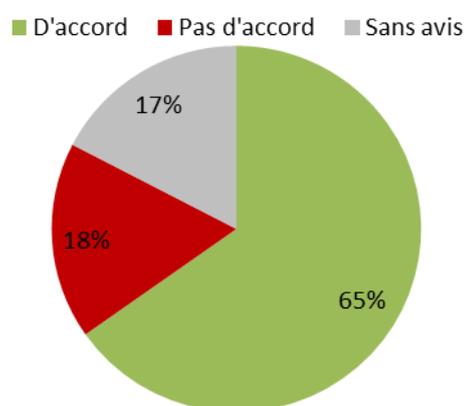
Promouvoir prioritairement les activités à vocation économique (commerces, bureaux)



Promouvoir prioritairement les services



Promouvoir prioritairement le logement



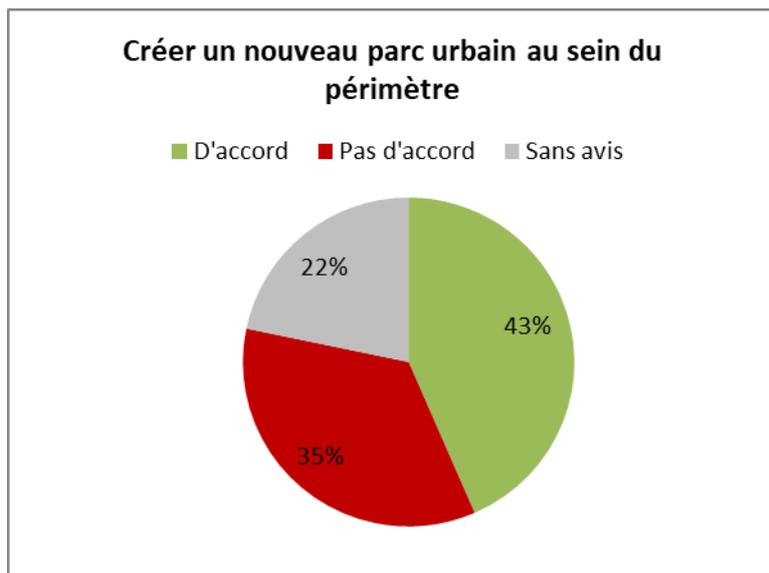
Proposition initiale d'objectif :

Créer un nouveau parc urbain au sein du périmètre

Arguments/commentaires :

- Parc urbain ou « square avec des bacs à fleurs » → à distinguer urbanistiquement
- Possibilité de créer un portager collectif dans ou au lieu du parc
- LLN a été créé en prévoyant des espaces publics tous les 300m → ça pourrait être un parc derrière l'esplanade

→ Vote (23 voix) :



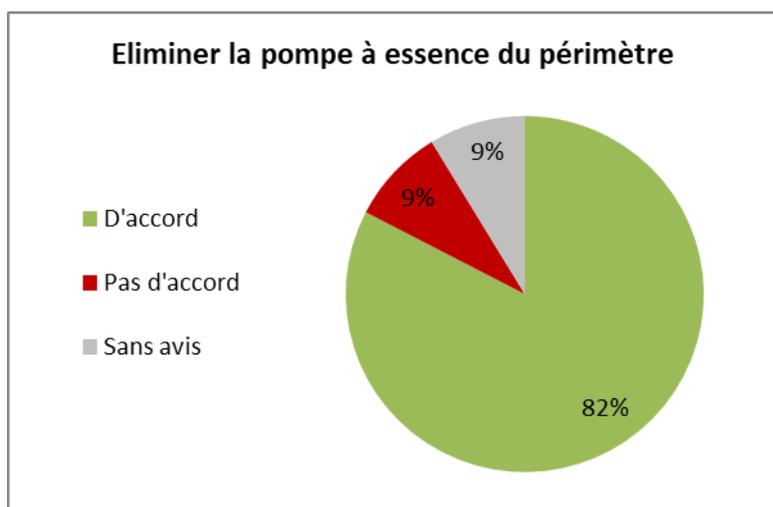
Proposition initiale d'objectif :

Eliminer la pompe à essence du périmètre

Arguments/commentaires :

- On n'aura bientôt plus besoin d'essence
- Quels seraient les coûts d'une telle option ?
- Le maintien de la station risque d'empêcher l'extension du centre
- Il y a déjà une pompe Q8 à proximité du périmètre

→ Vote (23 voix) :



Objectifs en lien avec la forme urbaine

Proposition initiale d'objectif :

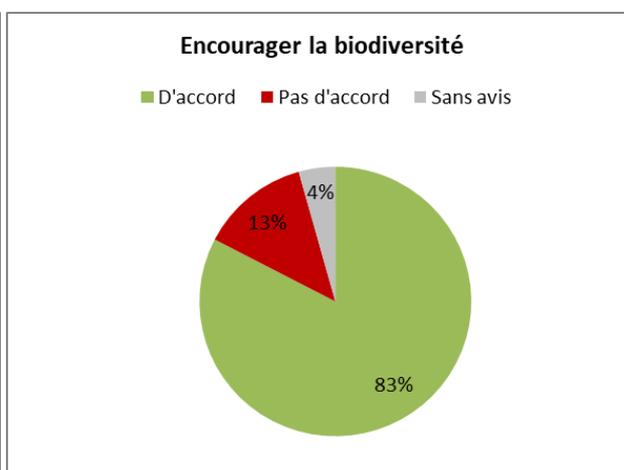
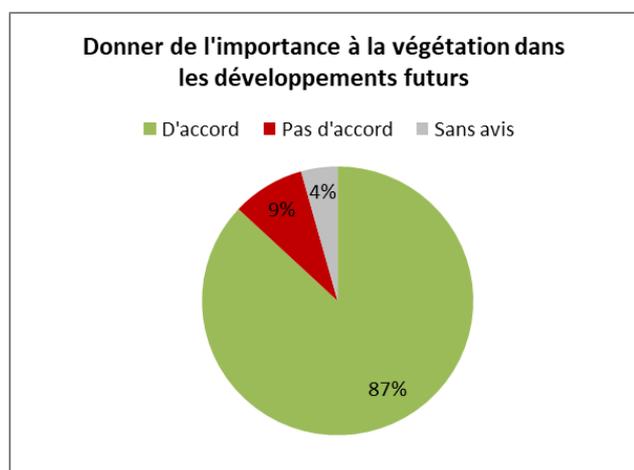
Intégrer la verdure et favoriser la biodiversité dans les développements futurs

Arguments/commentaires :

- Difficulté à définir ce qu'est la biodiversité en milieu urbain (notamment sur dalle) → est-ce réaliste au travers d'options d'urbanisme ?
- Objectif ? : Minimiser l'impact environnemental des développements futurs
- Promouvoir les toitures et murs végétalisés
- Favoriser la biodiversité = créer de la nature
- Nécessité d'avoir un développement qui n'a pas un impact négatif sur la biodiversité, et plus globalement sur l'environnement
- Choix et décisions urbanistiques et architecturales qui doivent tenir compte de l'impact sur l'environnement
- Que pourra-t-on faire concrètement ?
- Encourager la biodiversité n'a pas le même sens si on se limite à l'échelle locale ou si on prend en considération l'impact de nos comportements et nos choix de consommateurs sur la biodiversité à l'échelle de la planète. Formulé comme tel, l'objectif est tout à fait interprétable et peut conduire à des choix urbanistiques très cosmétiques.
- Séparer les notions → végétation à intégrer
→ préserver la biodiversité
- Intérêt d'avoir la possibilité d'apprécier les développements futurs au regard de leur impact
- Prévoir un système de compensations liées à l'impact environnemental des futurs développements ?
→ Reformulation de l'objectif et vote (23 voix) :

Donner de l'importance à la végétation dans les développements futurs

Encourager la biodiversité



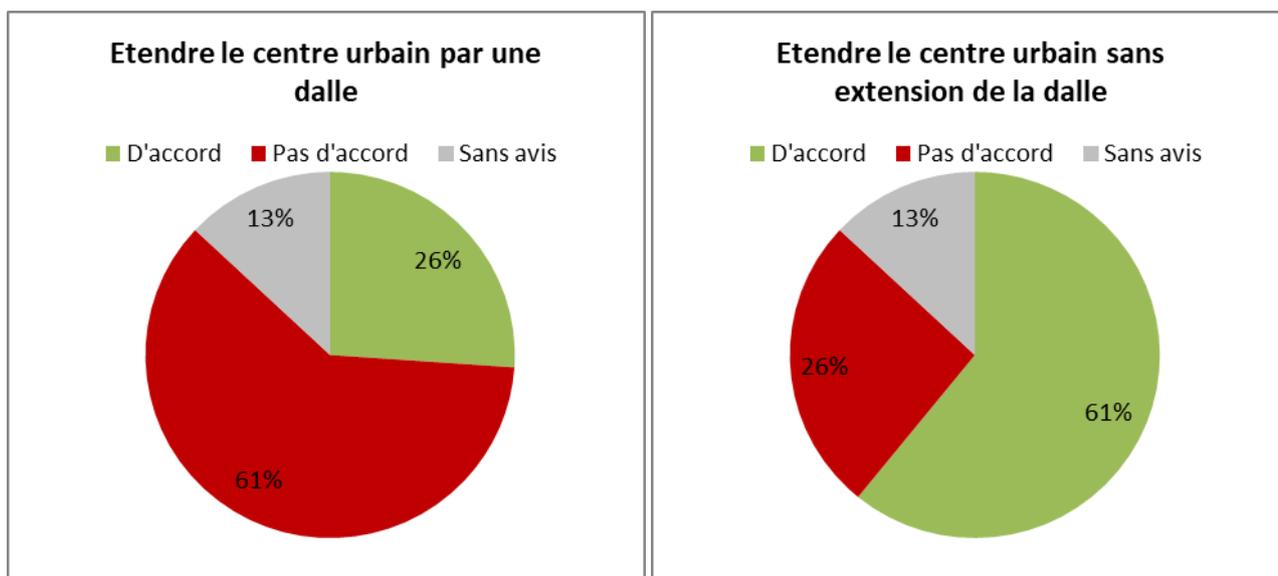
Etendre le centre urbain par une dalle

Etendre le centre urbain sans extension de la dalle

Arguments/commentaires :

- Comment intégrer techniquement ce qu'on voudrait sans dalle ?
- Est-ce obligatoire d'avoir une dalle ? Au vu de l'impact financier d'une construction sur dalle ?
→ ce coût ne risque-t-il pas d'augmenter le coût des logements ?
- Dalle = financement par des activités et fonctions « rentables »
- Impact environnemental de la dalle
- Conséquences de la dalle en termes d'équipements, notamment « désenfumage », sécurité...
- La dalle ne doit pas être nécessairement totale et continue

→ Vote (23 voix) :



Proposition initiale d'objectif :

Garantir une forme urbaine en cohérence avec l'identité de LLN (tracé des voiries, espaces publics, gabarits... dans l'esprit d'urbanisation initiale de LLN)

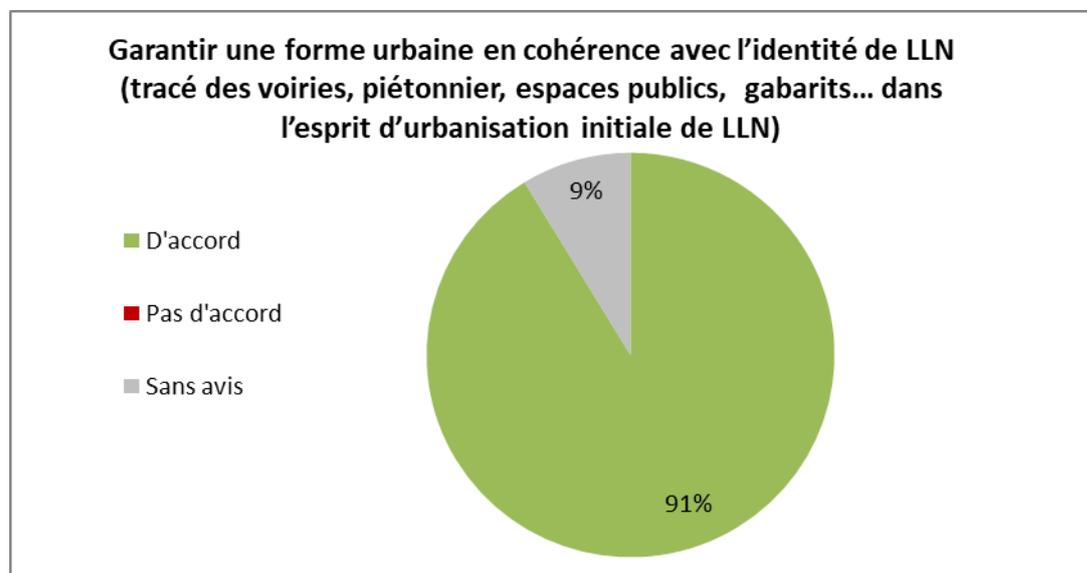
Arguments/commentaires :

- Principes fondamentaux :
 - ✓ Ville piétonne
 - ✓ Mixité des fonctions
 - ✓ Taille humaine

→ Très conforme aux principes de transition
- Au niveau des gabarits → nécessité de rester dans des gabarits « raisonnables », en cohérence avec le reste de LLN → éviter les bâtiments très hauts et très imposants
- Attention Courbevoie ne respecte pas cette identité de LLN
- N.B. : circulation automobile/véhicules sous dalle (donc pas de bus sur la dalle)
- Ce type d'urbanisation est-il compatible avec une idée d'éco-quartier ?
- Autre proposition d'objectif : Promouvoir un urbanisme plus durable et plus respectueux de l'environnement

→ Reformulation et vote (23 voix) :

Garantir une forme urbaine en cohérence avec l'identité de LLN (tracé des voiries, piétonnier, espaces publics, gabarits... dans l'esprit d'urbanisation initiale de LLN)



Proposition initiale d'objectifs :

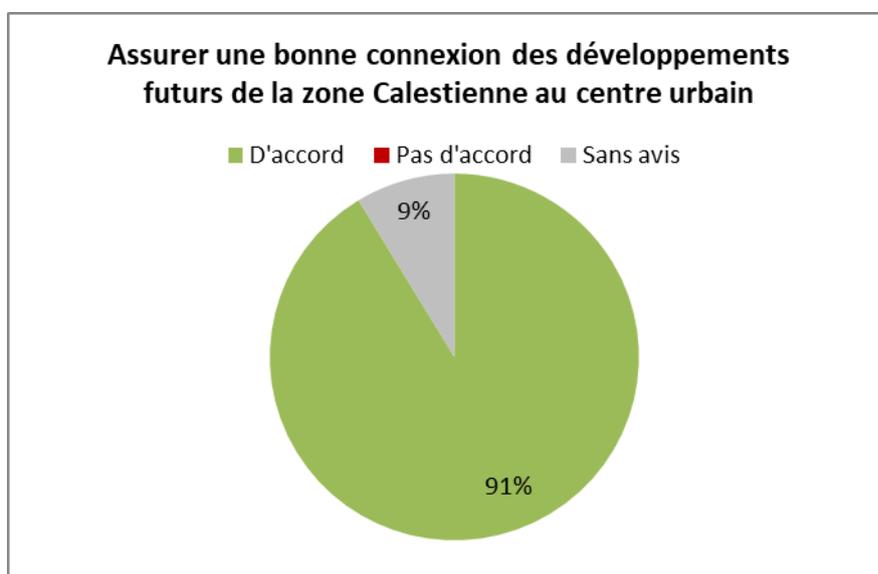
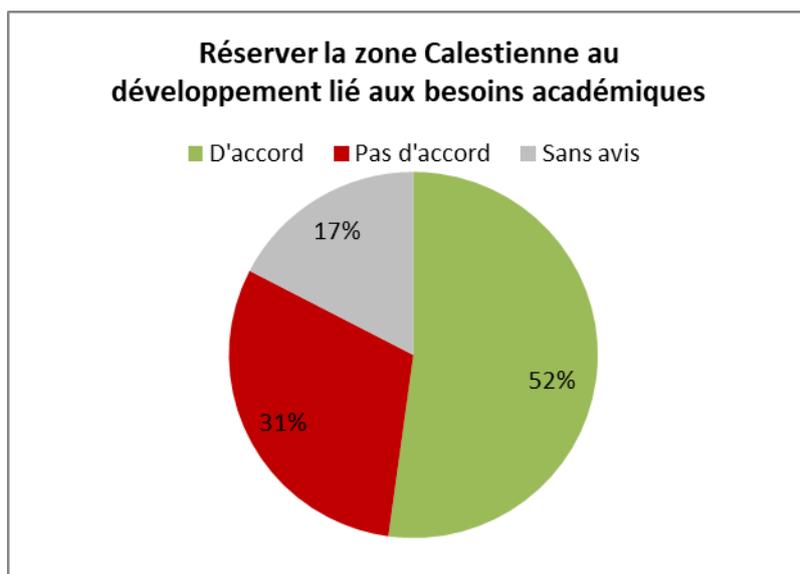
Réserver la zone Calestienne au développement lié aux besoins académiques

Intégrer les développements futurs de la zone Calestienne pour mieux les connecter au centre urbain

Arguments/commentaires :

- Actuellement, zone d'équipements communautaires au plan de secteur, pour répondre aux besoins de l'UCL au sens large (y compris logements étudiants)
- Ça pourrait être un lieu de rencontre entre « l'UCL et la Ville » → habitants et étudiants
- Possibilité d'intégrer certaines fonctions urbaines dans cette zone
- Besoins académiques = exclusion des commerces ?
- Pourquoi prendre une attitude différente avec l'UCL qu'avec les autres « ayants droits » du périmètre ?

→ Reformulation et vote (23 voix) :



Objectifs supplémentaires soumis au vote

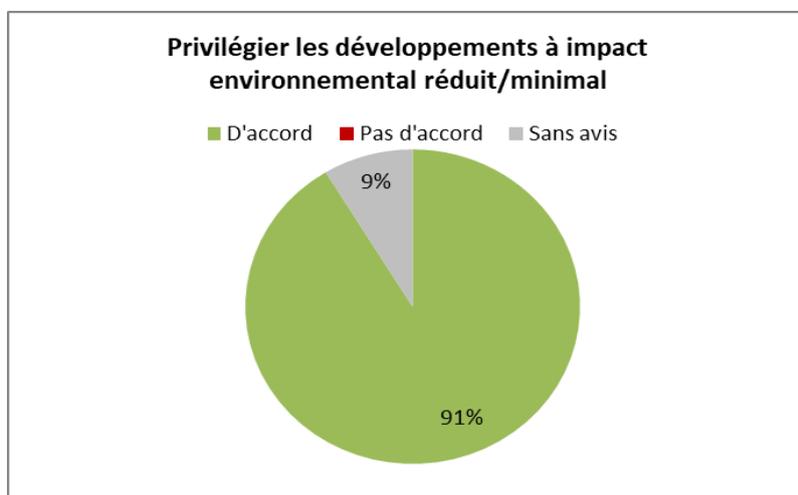
Proposition d'objectif :

Privilégier les développements à impact environnemental réduit/minimal

Arguments/commentaires :

- Privilégier les développements à impact environnemental réduit → pas seulement au niveau des modalités de construction, mais aussi des fonctions
- Des impositions existent déjà en ce sens au niveau législation européenne
- Volonté de « sélectionner » les fonctions (par exemple les enseignes commerciales) durables
- Privilégier un développement exemplaire
- Mettre le S.O.L. en cohérence avec les engagements de la commune à être exemplaire et équitable

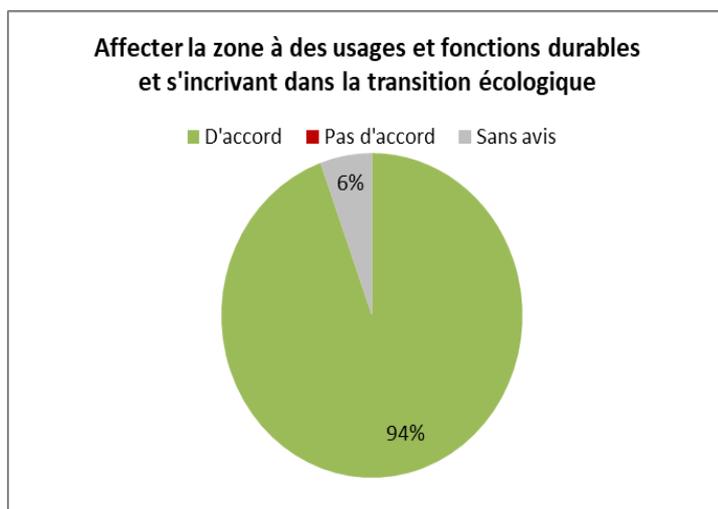
→ Vote (23 voix) :



Proposition d'objectif :

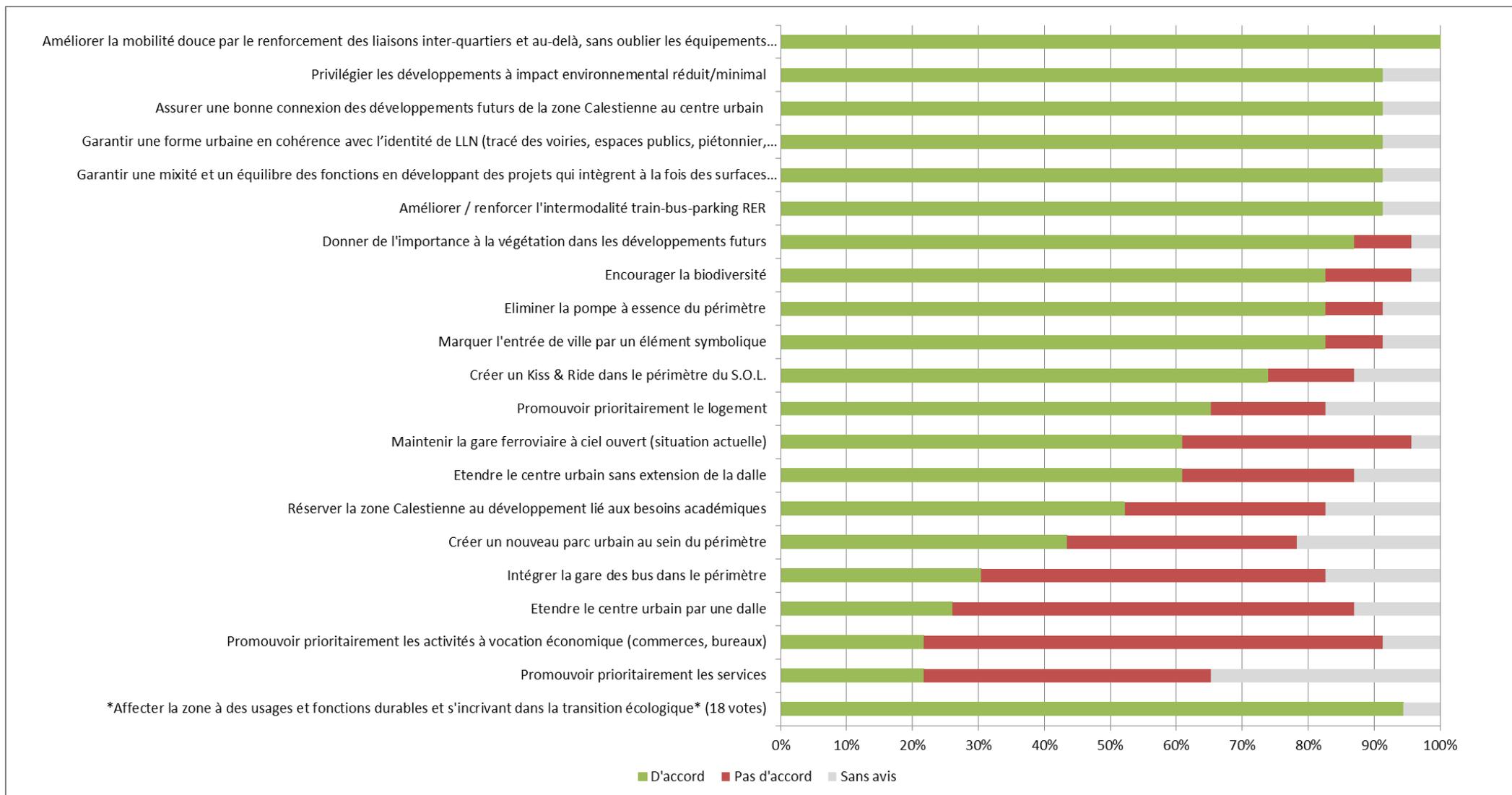
Affecter la zone à des usages et fonctions durables et s'inscrivant dans la transition écologique

→ Vote (18 voix) :



N.B. : certains participants qui ont estimé que cet objectif dépasse le cadre d'un document urbanistique tels que le S.O.L. et qu'il n'a donc pas sa place dans le débat des ateliers se sont abstenus de voter. Raison pour laquelle il n'y a que 18 voix sur 23 comptabilisées pour le vote.

Vue d'ensemble des objectifs débattus par ordre d'adhésion



* Cet objectif complémentaire voté en fin d'atelier n'est pas classé avec les autres, en raison des 5 abstentions au niveau du vote.

Evaluation de l'atelier 5

Taux de présence des membres du panel : 20/24 (3 excusés)

